



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication	Nombre de conseillers
		En exercice 10
		Présents 9
		Votants 10

L'an deux mille vingt-deux et le 28 septembre à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Martine CESARI, Maire de la commune.

Étaient présents : Madame Martine CESARI, Maire de la commune, et Mesdames et Messieurs Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Christian FONTANA, Sophie JARDINOT, Véronique LE GUILLOUX, Jean-Marc LEGROS, Xavier LUCIANI.

Étaient excusés : Madame Fabienne QUIEVREUX

Avaient donné pouvoir : Fabienne QUIEVREUX à Jean-Claude FARADIAN

Étaient absents non-excusés : -

Parmi les membres présents, Madame Sophie JARDINOT est désignée secrétaire de séance.

09-2022-05 Finances – Décision Modificative n°2

Monsieur le 2^{ème} adjoint expose :

Lors du vote du BP 2022, il avait été décidé le recours à un emprunt à long terme à hauteur d'un million d'euros pour financer le projet de réhabilitation des maisons Rey et Morichaud.

Le Crédit Agricole nous a proposé un emprunt à moyen terme de 554 258,40€ ainsi qu'un crédit relais pour le montant des subventions accordées pour cette opération, 1 107 237.83€, soit un montant total d'emprunt de 1 661 496.23.

Il convient donc d'augmenter les crédits prévus au BP 2022 de 661 497,00€.

Par ailleurs les avances forfaitaires versées aux titulaires de marchés supérieurs à 50 000€HT se comptabilisent par des opérations d'ordre budgétaires inscrites au chapitre 041 tant en recettes qu'en dépenses. Il convient donc d'inscrire les crédits correspondants au BP 2022.

Il est donc proposé la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 231 : Immo. corporelles en cours		77 266.00 €		
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		77 266.00 €		
D 231 : Immo. corporelles en cours		661 497.00 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		661 497.00 €		
R 238 : Avances cdes immos corporelles				77 266.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales				77 266.00 €
R 1641 : Emprunts en euros				661 497.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts reçus				661 497.00 €
Total		738 763.00 €		738 763.00 €
Total Général		738 763.00 €		738 763.00 €

Où l'exposé de Monsieur le 2^{ème} Adjoint et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Approuve la décision modificative n°2 telle que présentée ci-dessus.



Madame le Maire,

Martine Cesari

Martine CESARI.

Le Secrétaire de séance,

Sophie Jardinot

Sophie JARDINOT.

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :

- de sa transmission en Sous-Préfecture le 04/10/2022
- et de sa publication le 05/10/2022

Madame le Maire,

Martine Cesari

Martine CESARI.

